

Le gouvernement présente son projet de budget 2021



La dette contractée pour faire face à la crise du Coronavirus et relancer l'économie sera remboursée, selon les précisions de Bruno Le Maire. Aucune hausse d'impôt n'est prévue.

Avec Atlantico
Rédaction

Le gouvernement a présenté ce lundi le projet de loi de finances pour l'année prochaine, à l'issue du Conseil des ministres. Ce budget s'inscrit dans un contexte particulier avec la crise sanitaire et économique. Le gouvernement est confronté à une hausse importante de la dette et souhaite déployer son plan de relance massif.

Selon des informations du Figaro, Bercy table, pour cette année, sur un recul du PIB, en volume, de 10%. Une évaluation qualifiée de "prudente" par le ministre de l'Économie, Bruno Le Maire.

Les prévisions de croissance sont de 8% pour l'an prochain.

Le plan de relance ne sera pas financé par une hausse d'impôt mais par des "dépenses ponctuelles", et par des "cofinancements européens" de 40 milliards d'euros, selon les précisions d'Olivier Dussopt.

Selon Bruno Le Maire, "le plan repose sur une politique de l'offre et d'investissement" et doit permettre de favoriser les relocalisations et la création "des emplois des 25 prochaines années pour les Français".

Il doit permettre à l'Hexagone de "prendre un temps d'avance" :

"on répond à l'inquiétude en protégeant [...] et en fixant un point de sortie, un cap. Pour nous, ce cap est une économie plus compétitive et décarbonée. La France a tous les atouts pour y parvenir".

Aucune hausse d'impôts n'est donc prévue.

La dette devra être remboursée par "la croissance", ainsi que par "un principe de responsabilité sur les finances publiques", qui seront "bien tenues".

Le PLF 2021 a reçu un avis favorable mais prudent du Haut conseil des finances publiques. Les experts rappellent notamment que "la soutenabilité à moyen terme de la dette publique constitue un enjeu central de la stratégie financière de la France". Ils appellent donc à la "plus grande vigilance".